



Commission de gestion et finances - 1436 Chamblon

Rapport de la Commission de gestion et finances sur le Préavis municipal n°04-22 du 13 Juin 2022 relatif à une demande de crédit pour l'étude d'un nouveau Plan partiel d'affectation (PPA) « En Cherin IV »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et finances, composée de Mme Françoise Schenk et de MM Damien Degrange, Jonathan Marendaz, Antoine Rouiller et Bruno Karlen, a pris connaissance du préavis municipal n°04-22.

Le présent préavis a été édité par la Municipalité en réponse au postulat de Monsieur Denis Leuba du 14 juin 2021.

La Commission de gestion et finances a obtenu une confirmation de la part de la Municipalité que des devis seront demandés pour le montant estimé de CHF 38'000. Concernant le montant de CHF 5'000, il s'agit d'une prévision orale obtenue par le bureau d'urbanisme à qui il est envisagé de confier la demande préalable au Canton.

Au vu de l'opportunité que pourrait offrir ce nouveau PPA en Cherin IV, la commission soutien le préavis afin d'aller de l'avant avec ce projet.

En effet si la demande préalable au Canton est acceptée, ceci laisserait place à de beaux projets dont la commune pourrait bénéficier sportivement ou socialement.

Recommandation

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion et finances, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil général :

Article 1 : D'autoriser la Municipalité à mandater un bureau pour faire une demande préalable au Canton pour en entrée en matière pour la réalisation du PPA « En Cherin IV » pour un coût d'environ 5'000.- et ceci sans générer d'emprunt bancaire.

Article 2 : D'autoriser la Municipalité en cas d'entrée en matière du Canton, de réaliser un PPA « En Cherin IV » pour un coût d'environ 38'000.- et ceci, sans générer d'emprunt bancaire.

Chamblon, le 13 juin 2022

Françoise
Schenk

Bruno
Karlen

Damien
Degrange

Antoine
Rouiller

Jonathan
Marendaz